City Pro
Professionnels de Formation

Programme de Formation

FORMATION RECYCLAGE ET TESTS CACES® R487 - GRUES A TOUR
CATEGORIES 1 - 2 ET/OU 3

PERSONNES CONCERNÉES
Toute personne expérimentée, appelée à manipuler une grue à tour.

PRÉ-REQUIS
- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises
- Comprendre le français
- Etre déjà en possession du CACES®R387 en cas de recyclage et de prouver d'une formation avant le passage des tests théoriques et pratiques

DUREE
Variable en fonction de l'expérience et des catégories (se reporter au devis ou à la convention de formation).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R487
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

VALIDATION DES ACQUIS
Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

DISPOSITIF DE SUIVI
Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage

LIEU DE LA FORMATION
Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

ACCESSIBILITE HANDICAPE
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueurs et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF
Voir selon devis.

CONTEXTE
Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre1998.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une grue à tour en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des grues à tour d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R487 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R483 de la catégorie visée.

FORMATION THEORIQUE

A - Connaissances générales
B - Technologie des grues à tour
C - Les principaux types de grues à tour – Les catégories de CACES®
D - Notions élémentaires de physique
E - Stabilité des grues à tour
F - Risques liés à l'utilisation des grues à tour
G. Exploitation des grues à tour
H. Accessoires de levage et règles d'élingage
I. Vérifications d'usage des grues à tour

FORMATION PRATIQUE
A - Prise de poste et vérification
B - Conduite et manœuvres
C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
D - Translation sur rails (en option pour toutes les catégories)
E - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option pour les catégories 1 et 2)
F - Conduite en cabine (en option pour la catégorie 3)